

**Essertines-sur-Rolle****Chauves-souris et éoliennes ne font pas bon ménage**

Les colonies de chauves-souris sont nombreuses sur les flancs et la crête du Jura. KEYSTONE

**Pour chaque projet d'éolienne, l'impact sur les mammifères volants doit être étudié au préalable**

**Manon Germond**

A les voir virevolter agilement à la tombée de la nuit, on pourrait croire que les chauves-souris ne craignent rien grâce à leur radar. Rien, sauf les éoliennes. «L'un des problèmes majeurs est que ces chiroptères n'arrivent pas à détecter les pales. Celles-ci tournent à plusieurs centaines de kilomètres/heure et la vitesse de déplacement

crée une dépression d'air qui tue les chauves-souris lorsqu'elles entrent dans cette zone», argumente Nicolas Wüthrich, porte-parole de Pro Natura Suisse romande.

Afin de déterminer quel impact sur les chauves-souris pourrait avoir le projet de parc éolien d'Essertines-sur-Rolle, un mât de 50 mètres muni d'un appareil mesurant les ultrasons émis par ces drôles de bêtes est mis à l'enquête publique jusqu'à la fin du mois. Il s'agit d'identifier les espèces présentes et leur nombre.

«C'est une des nombreuses étapes et mesures qui doivent être prises pour qualifier ou disqualifier un projet de construction d'éolienne», explique Alain Zwygart, municipal en charge du dossier (*lire ci-contre*). Car suivant leur emplacement, les éoliennes risquent d'être un obstacle aux

Lausanne

24 Heures  
1001 Lausanne  
021/ 349 44 44  
www.24heures.ch

Medienart: Print  
Medientyp: Tages- und Wochenpresse  
Auflage: 37'145  
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich



suisse · éole 

Themen-Nr.: 605.11  
Abo-Nr.: 605011  
Seite: 17  
Fläche: 53'089 mm<sup>2</sup>

voies migratoires ou encore de provoquer la destruction de leur habitat lors des chantiers d'installation, indiquent les défenseurs des chauves-souris. Un choc direct avec l'installation ou le brassage d'air peuvent également entraîner leur mort.

### Impact à réduire

Dans certaines régions où la densité de mammifères ailés est élevée, les moulins modernes peuvent nuire à la préservation de ces animaux protégés par la loi. Les études par ultrasons sont ainsi menées afin de proposer un modèle d'exploitation pour réduire l'impact sur cette faune particulière. «Il nous est déjà arrivé de négocier des déplacements de mâts proches de sites importants ou de colonies de chiroptères», explique Pierre Ecoffey, correspondant régional du Centre de coordination pour l'étude et la protection des chauves-souris

Régulièrement mandaté en amont de projets de parc éolien, ce réseau cantonal travaille en partenariat avec les promoteurs afin de définir le risque du projet. «C'est ensuite la décision du promoteur de chercher ou non des solutions, et au canton de prendre en compte ou non notre avis d'expert», complète le spécialiste.

### Espèce peu connue

Difficilement observables, ces petits mammifères mènent la vie dure aux experts. La vue et l'ouïe de l'homme ne suffisent pas pour étudier ces animaux, dont la fréquence des cris échappe à l'oreille humaine. Dans le canton, certaines régions sont reconnues comme étant des zones à forte densité, comme les flancs et la crête du Jura. Mais les couloirs migratoires ou les zones d'hibernation sont encore peu répertoriés.

«Nous savons qu'il y a un ris-

que pour les chauves-souris, mais il varie en fonction de plusieurs critères. Une grande majorité des projets d'éoliennes se trouvent sur des sites peu observés, et les connaissances actuelles ne nous permettent pas des prédictions précises», explique Pierre Ecoffey. Si la mise à l'enquête pour le mât de 50 mètres ne rencontre aucune opposition, elle permettra l'installation d'un capteur pour dix mois, au lieu dit Pré Derry. Du côté de Pro Natura, aucune opposition de principe n'est prévue à ce jour. «Nous allons prendre connaissance du dossier et étudier si l'implantation de ces mâts comporte un risque pour l'environnement. Mais, d'après ce que nous en savons, ce projet ne se trouve pas sur un couloir migratoire», confie Michel Bongard, responsable régional.



**Un mât mesure déjà la vitesse du vent. Un autre viendra enregistrer les ultrasons des chauves-souris.** ALAIN ROUËCHE

## Quatre ou cinq turbines sont en attente

● En 2009, deux conseillers dévoilaient leur projet d'installation de quatre ou cinq éoliennes sur des parcelles communales. Nous avons le soutien du Conseil général et la population est favorable», se réjouit le syndic, Samuel Dufour. Afin de mener à bien le projet, la société anonyme EssairVent a été créée, dont la commune, les Services Industriels de Genève (SIG) et Vento Ludens Suisse GmbH sont actionnaires.

Prochaine étape, l'aval du canton. Vento Ludens a récemment déposé son dossier d'évaluation auprès du Service de l'environnement et de l'énergie, et attend une décision pour le printemps. «Nous ne savons pas comment est apprécié notre projet communal, mais le dossier a été déposé dans les temps», indique Alain Zwyzgart, responsable du projet. Parmi les multiples critères, il y a bien évidemment la force des vents. Le projet répond-il à ce critère? «Il est encore tôt pour le dire. Mais, pour le déterminer, un mât de mesure a été installé au mois de mai 2011», informe José Basset, responsable du projet à Vento Ludens. Et cette installation provisoire pourrait d'ailleurs trouver une deuxième fonction: servir de support pour un second capteur à ultrasons et multiplier ainsi les zones d'observation des chauves-souris.